

# CM-CIC Capital Finance

## Rencontres à la Une

### Le billet

L'environnement général actuel, en nette dégradation depuis septembre, est marqué par des incertitudes économiques, financières et fiscales majeures que ressentent fortement entreprises et entrepreneurs. Ces difficultés vont probablement perdurer en 2013, freinant projets d'investissements et de croissance.

Une conjoncture défavorable peut toutefois s'avérer propice pour repenser une stratégie entrepreneuriale et actionnariale, s'adjoindre un relais de croissance interne ou externe, réaliser un rapprochement ou accroître ses fonds propres.

Face à ces enjeux et précisément en période de crise, CM-CIC Capital Finance reste bien positionné pour intervenir aux côtés des entreprises et de leurs actionnaires, déjà partenaires ou non.

CM-CIC Capital Finance continue en effet à opérer sur la base d'un socle solide, constitué de moyens importants et de l'appui de son actionnaire le Groupe Crédit Mutuel-CIC avec lequel les synergies sont fortes. Ce socle s'incarne aussi dans une capacité à s'engager sur la durée, liée à sa qualité d'investisseur à capitaux bancaires. Enfin, il est constitué de valeurs, inspirées du mutualisme, que sont la confiance, l'implication et la proximité, qui trouvent pleinement leur raison d'être dans un environnement difficile.

De l'amorçage au capital-risque, du capital développement au capital transmission, toute la palette d'interventions en fonds propres de CM-CIC Capital Finance est mobilisable. Les équipes de conseil en ingénierie financière sont de même des forces de propositions proactives pour des recherches de partenariat ou des montages financiers adaptés au contexte actuel.

CM-CIC Capital Finance est bien un acteur à part sur ses marchés. Plus que jamais en ce moment, ce positionnement rare trouve pleinement sa mesure pour le plus grand bénéfice des entreprises partenaires.

Carl Arnou,  
Membre du Directoire

### Nanobiotix entre en Bourse et séduit

**Nanobiotix a réussi une introduction en Bourse remarquée, la première d'une société de nano-médecine en France. A ses côtés depuis 2010, CM-CIC Capital Finance a confirmé son soutien sans faille lors de l'opération.**

Société pionnière en nano-médecine créée en 2003, Nanobiotix (30 salariés) développe de nouvelles approches thérapeutiques anti-cancer qui permettent la destruction spécifique des cellules tumorales. En 2008, elle décide de se concentrer sur la technologie révolutionnaire et brevetée NanoXray : lors du traitement par radiothérapie (50 % des cancers), elle consiste à injecter à l'intérieur de la tumeur des nanoparticules d'oxyde d'Hafnium dont les seules propriétés physiques amplifient les effets curatifs des rayons X, sans modifier les procédures de radiothérapie ni les équipements utilisés.

« En entrant au capital de Nanobiotix en 2010, CM-CIC Capital Finance a permis à la société de se financer à une étape critique du développement, située juste avant les premiers essais cliniques », se souvient Laurent Levy, Président du Directoire, « et, présent dans notre Conseil de Surveillance, il nous a préparés à deux étapes majeures réalisées en 2012 : la signature d'un partenariat industriel en juillet, et l'entrée en Bourse en octobre ».

Le Taïwanais PharmaEngine a trouvé le premier produit de Nanobiotix suffisamment prometteur pour accepter de lancer et financer les recherches cliniques en Asie. « C'est une reconnaissance scientifique extérieure de poids », souligne Karine Lignel, Directeur de Participations chez CM-CIC Capital Innovation, qui préside le Comité d'Audit de Nanobiotix.

#### Une IPO très grand public

Articulée autour d'une OPO (Offre à Prix Ouvert) en France et d'un Placement Global en France et hors de France, l'IPO de Nanobiotix sur le marché de NYSE Euronext à Paris a été pilotée par trois co-introducteurs, dont CM-CIC Securities. Le marché ne s'y est pas trompé. NanoXray s'articule sur un mode de traitement existant et opère selon un phénomène physique largement reproductible dont pourraient bénéficier 2 millions de patients par an, à partir de 2017. Pas étonnant que cette innovation dont les essais

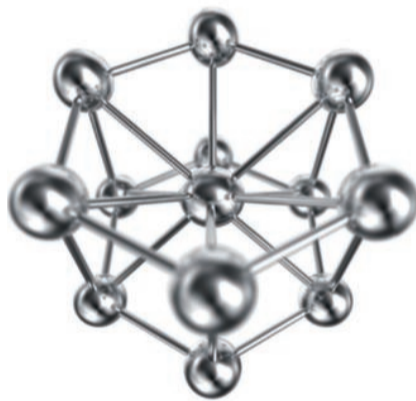
cliniques ont démarré, suscite une forte empathie! « D'ailleurs, l'engouement des particuliers a surpris tout le monde : au lieu de souscrire à hauteur de 10 % comme nous l'avions imaginé, ils ont exprimé une demande d'actions aussi importante que celle des institutionnels, soit un total de 20 M€ au lieu des 10 espérés ! » indique Karine Lignel. Le nombre total d'actions offertes a été souscrit 8,6 fois dans le cadre de l'OPO et 1,3 fois dans le cadre du Placement Global, permettant au final de lever 14,7 M€.

« CM-CIC Capital Finance est toujours à notre écoute et comprend les difficultés et les embûches propres à notre métier. Ce partenaire de confiance avait déjà investi à plusieurs reprises, en souplesse lorsque nous en avions besoin. Lors de l'IPO, ils nous ont soutenus au début et

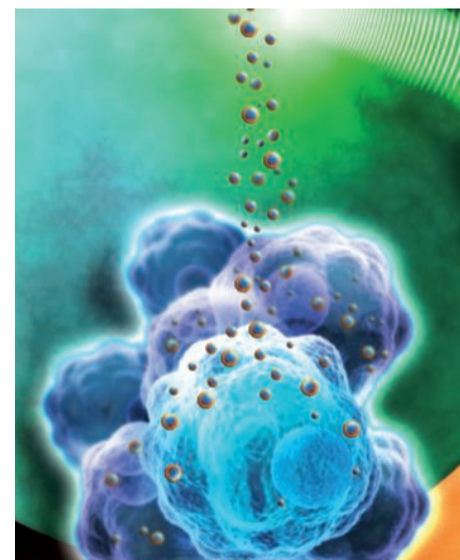
pendant l'opération par des augmentations de capital renforçant nos fonds propres », explique Laurent Levy.

#### Fierté et espoir

Moins de dix ans après la fondation de Nanobiotix,



Laurent Levy voit, avec fierté et espoir, son idée se concrétiser : « L'IPO est structurante pour la société et son succès a donné un signal fort au marché sur le potentiel de la nano-médecine ». Reconnue par le monde scientifique et le marché financier, Nanobiotix peut maintenant financer les prochaines étapes de son développement, notamment en étoffant l'effectif de son département d'études cliniques. De quoi ambitionner vraiment de devenir un acteur de référence de la nano-médecine !



# Rencontres à la Une

## Hasap Groupe continue son développement en recomposant son capital

Hasap Groupe, un leader français des métiers de l'agencement haut de gamme, souhaitait organiser la respiration de son capital. CM-CIC Capital Finance a conçu cette opération d'ingénierie techniquement adaptée à l'attente du dirigeant.

CM-CIC Capital Finance a investi, pour la troisième fois en six ans, dans cette entreprise. « En 2006, notre entrée au capital a permis à Hasap Groupe de naître du rapprochement des sociétés Saga et Suscillon, respectivement spécialistes en agencement de magasins et en menuiserie intérieure », explique Fabienne Mazières, Directeur de Participations chez CM-CIC Capital Finance. « En 2010, nous avons réinvesti pour faciliter l'acquisition de la société d'agencement CBA Montagne ».

L'équipe de CM-CIC Capital Finance a convaincu les dirigeants « par son aptitude à comprendre nos attentes, son pragmatisme, puis par sa stabilité et sa disponibilité qui permettent à la confiance de grandir », souligne Pierre Haesebrouck, Président de Hasap Groupe (130 personnes / CA 40 M€).

### Une entreprise organisée rigoureusement

Son offre diversifiée et exclusivement en sur-mesure, son bureau d'études (25 personnes), son outil industriel et ses équipes techniques fiables sont à l'origine d'un bouche à oreille qui compte dans ce marché. Leader en région Rhône-Alpes et en

« ses équipes techniques fiables »

France, Hasap Groupe se développe à l'international. « Au-delà des alliances, nous envisageons des croissances externes à l'étranger en nous appuyant sur le savoir-faire et le réseau de CM-CIC Capital Finance », indique Pierre Haesebrouck.

En 2011, Hasap Groupe a démontré sa capacité à maîtriser ses coûts et à atteindre une rentabilité satisfaisante, en dépit d'un contexte économique difficile qui l'oblige aujourd'hui à se concentrer sur les grands comptes privés (Aéroports de Paris, Accor, ...). « L'organisation rigoureuse du processus de fabrication permet d'optimiser la productivité et la réactivité », souligne Fabienne Mazières.

### Une opération hautement technique

En 2012, l'intervention de CM-CIC Capital Finance a visé à recomposer le capital en consolidant la position du président. « L'ingénierie financière mise en œuvre a consisté à établir et optimiser un chaînage d'opérations complexes, en combinant des instruments financiers variés et en créant les véhicules de financement les plus adaptés », indique Fabienne Mazières, en soulignant « la qualité requise, d'une part dans l'analyse et le séquençage des opérations, d'autre part dans la rédaction juridique ».



## lekiosk, valeur montante du numérique

lekiosk a levé un tour de table de 5,6 M€, souscrit pour moitié par CM-CIC Capital Privé. Le premier kiosque numérique en France peut ainsi ambitionner de devenir la première plateforme de lecture de magazines en Europe, à l'horizon 2015.

Après avoir accompagné Deezer\*, rapidement devenu la référence en matière de musique en ligne, CM-CIC Capital Privé investit dans le capital d'une autre jeune entreprise innovante du secteur numérique. En créant le service lekiosk en 2007, ses quatre cofondateurs, jeunes et visionnaires, prévoyaient le développement de la lecture sur les nouveaux supports numériques, notamment les tablettes dont les ventes explosent (+140% en 2012, en France). « Téléchargée plus de 700 000 fois depuis janvier 2011, l'application lekiosk est l'application française qui réalise le chiffre d'affaires le plus important sur iPad », indique François Collet, Directeur de Participations, qui a piloté l'entrée au capital des fonds gérés par CM-CIC Capital Privé.

### Un modèle économique pertinent

Reconnu pour sa puissance d'innovation (premier kiosque 3D au monde), lekiosk a conclu des partenariats avec plus de 130 maisons d'édition, motivées par ce nouveau canal de distribution. En France, les consommateurs peuvent déjà accéder à plus de 600 titres de presse, le jour de leur sortie en kiosque traditionnel, et ce depuis un ordinateur, un smartphone ou une tablette.

En déployant le même modèle économique gagnant-gagnant qui en fait le leader en France (10 magazines pour 9,99 € / mois), lekiosk a entamé son développement international, avec ses récentes implantations au Royaume-Uni et en Italie. Les suivantes, toujours en Europe, lui permettront de faire croître fortement son chiffre d'affaires (6 M€ en 2012, multiplié par 4 en un an). De nouveaux contenus inédits seront également proposés, tels que des BD début 2013. La levée de fonds permettra à la société de poursuivre son déploiement géographique et ses efforts en R&D.

« Téléchargée plus de 700.000 fois depuis janvier 2011 »

### Un nouveau profil de partenaires financiers

« Cette entreprise a su conquérir une part de marché significative sur un marché émergent à fort potentiel, car la migration du papier vers les supports numériques ne fait que commencer. Nous nous sommes engagés auprès de ses dirigeants car nous croyons au modèle qu'ils ont imaginé et nous adhérons à leur projet stratégique », déclare François Collet. « Ils ont diversifié leur actionnariat externe en faisant appel à nous ainsi qu'au FSN PME géré par CDC Entreprises. Cette ouverture vis-à-vis de CM-CIC Capital Privé leur permet d'accéder à des moyens plus importants, de bénéficier de notre expertise de l'économie numérique et d'une caution plus institutionnelle qui rassurera leurs partenaires éditeurs internationaux », explique François Collet.

\*Voir La Lettre CM-CIC Capital Finance n°2

## Cession de la Clinique Saint Roch-Montfleuri à VP Investissements



Conseillés par CM-CIC Corporate Advisory, les actionnaires de la Clinique Saint Roch-Montfleuri ont cédé 100% de leurs titres au groupe VP Investissements.

CM-CIC Corporate Advisory, entité de fusions-acquisitions du Groupe CM-CIC Capital Finance, basée à Paris et à Lyon, avait confié cette mission à une équipe spécialisée dans le secteur des établissements de santé. Cyril Serratrice, Directeur, et Christophe Kamel, Manager, maîtrisent l'ensemble des codes de ce métier. « De façon plus large, CM-CIC Capital Finance s'était déjà engagé dans une dizaine d'opérations d'investissement ou de Fusions / Acquisitions ayant trait à des établissements de santé », souligne Cyril Serratrice. « Rien que dans les 18 derniers mois, nous avons piloté la vente d'une clinique à un groupe australien et d'un établissement de soins de suite à un groupe français ».

L'acquéreur retenu, VP Investissements, troisième opérateur de cliniques psychiatriques en France, est également engagé dans des centres de soins de suite et de réadaptation, ainsi que des maisons de retraite.

### Les meilleures synergies

Située dans un parc marseillais, la Clinique Saint Roch-Montfleuri est un établissement psychiatrique pour adultes, spécialisé dans le traitement de la dépression (212 lits et places). Son acquisition permet au groupe VP Investissements, conformément à sa stratégie de

croissance, de renforcer sa présence dans le sud de la France et sa position à l'échelle nationale avec, à ce jour, 14 établissements et un millier de lits.

« Autre point de convergence favorable à ce rapprochement, VP Investissements menait des réflexions sur les solutions alternatives à l'hospitalisation complète : accueil de jour et accueil de nuit », explique Cyril Serratrice. Plus adaptée au confort des patients dépressifs et moins coûteuse, cette voie innovante avait été défrichée de longue date par la Clinique Saint Roch-Montfleuri qui détient aujourd'hui l'une des rares autorisations pour proposer ces prestations.

### La meilleure équipe

« Nous avons été préférés à nos concurrents grâce à notre excellente connaissance du secteur, de ses acteurs et des dirigeants susceptibles d'acheter dans les meilleures conditions, malgré un marché très demandeur », indique Cyril Serratrice qui poursuit en évoquant une stratégie de valorisation originale : « Nous avons pu proposer une cession, non pas sur la base d'un chiffre d'affaires et d'une marge d'exploitation constatés, mais sur la base d'un chiffre d'affaires et d'une marge d'exploitation potentiels et toutefois réalistes ». L'engagement de réaliser l'opération de cession dans un délai de seulement cinq mois a fini d'emporter la décision du vendeur. Engagement tenu.

« une stratégie de valorisation originale »



## GeoConcept : financer la course en tête

CM-CIC Capital Finance a investi 5M€ au capital de GeoConcept pour soutenir son développement. Après l'acquisition de son concurrent Opti-Time, le nouveau groupe peut maintenant élargir son champ d'action.

Editeur de Systèmes d'Information Géographique (SIG) et propriétaire de sa technologie, GeoConcept (105 salariés / CA : 12 M€) utilise la géographie pour améliorer l'efficacité des entreprises et des organisations : la Geoptimisation. Les activités de gestion du territoire et de gestion de crise constituent les activités historiques de GeoConcept qui a également développé des applications de géomarketing.

**Un leader fort émerge**

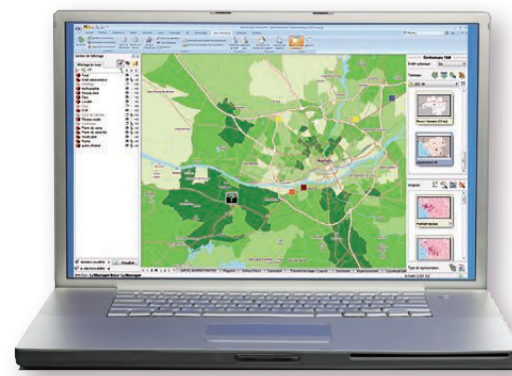
Toutefois, son relais de croissance le plus important est le Geoscheduling qui permet d'optimiser les déplacements des forces mobiles : il améliore la productivité des tournées de commerciaux, techniciens ou livreurs.

« Déjà séduits en amont par nos simulations, nos clients attestent couramment avoir de 20 à 25% d'augmentation de chiffre d'affaires ou de réduction du coût des tournées, obtenus grâce à un nombre accru de contacts et à des parcours plus courts », précise Eric Lanzi, Président de GeoConcept.

### Faire émerger un leader fort

Grâce aux 5M€ investis par CM-CIC Capital Finance dans son capital, GeoConcept a pu acquérir Opti-Time, son principal concurrent sur le marché français du Geoscheduling. Ainsi, sur un marché en forte croissance, un leader fort émerge et creuse l'écart avec ses challengers.

« Ces nouveaux fonds propres lui permettront également de maintenir son avance technologique. Grâce à 20% du CA investi en R&D et 30 ingénieurs, elle garantit le haut niveau de qualité de ses produits et maintient une barrière élevée à l'entrée, sur tous ses segments de marché », souligne Mélanie Salomez, Chargée d'Affaires chez CM-CIC Capital Finance, tandis qu'Eric Lanzi ajoute : « Notre déploiement nécessaire en Asie comme en Amérique Latine exige d'importants moyens pour acquérir les cartes locales et réaliser les traitements adaptés aux besoins pour en faire des outils opérationnels ».



### Une relation équilibrée

« Nous avons apprécié, dans cette entreprise innovante, la prudence d'une équipe managériale soucieuse de rentabilité et de long terme », indique Blandine Roche, Directeur de Participations chez CM-CIC Capital Finance.

Parmi les partenaires potentiels, les dirigeants de GeoConcept ont préféré CM-CIC Capital Finance pour « la confiance qui s'est rapidement établie avec cette équipe, le sérieux et le respect des deux entités manifestés par nos interlocutrices, donc la certitude que la relation serait durablement équilibrée ! » résume Eric Lanzi. CM-CIC Capital Finance investissant sur ses fonds propres, la durée de présence au capital, adaptée aux besoins de l'entreprise, était un autre facteur rassurant.

# Avis d'expert

## Fiscalité : quelques réformes interpellent les dirigeants d'entreprises

Par Blandine Clavières

Le projet de loi de finances pour 2013 présenté en Conseil des ministres le 28 septembre dernier aura provoqué de nombreuses réactions de la part des dirigeants concernant le régime des plus-values mobilières. Il a donc subi des modifications. Le point avec Blandine Clavières, Ingénieur Patrimonial chez CIC Banque Privée, sur les changements à venir pour les personnes physiques et morales, et évoquer quelques pistes de réflexion voire de solution.

### La nouvelle fiscalité se rapportant aux plus-values

Dirigeant-associé et investisseur, attention au nouveau régime !

Après amendement, le projet de loi de Finances pour 2013 adopté par l'Assemblée Nationale modifierait la fiscalité.

Pour les dirigeants associés cédant leur société à compter du 1er janvier 2012, le taux d'imposition de la plus-value resterait, sur option, à 19% (plus prélèvements sociaux de 15,5%) sous réserve de remplir certaines conditions : nature de l'activité, durée et pourcentage de détention des titres, exercice d'une fonction dans la société.

### Pour les investisseurs qui ne respecteraient pas ces conditions :

- pour l'année 2012 : le taux d'imposition de la plus-value passerait de 19 à 24% (plus prélèvements sociaux 15,5%) ;
- à compter du 1er janvier 2013 : les plus-values réalisées seraient soumises à une taxation au barème progressif de l'impôt sur le revenu, après application d'un abattement pour durée de détention, en tenant compte de la durée réelle de détention à la date de la cession (2 à 4 ans : 20% - 4 à 6 ans : 30% - plus de 6 ans : 40%). S'y ajouteraient les prélèvements sociaux sans appliquer d'abattements.

### Deux régimes de faveur persisteraient

Deux régimes actuels seraient aménagés : en cas de départ en retraite du dirigeant de PME et en cas de réinvestissement en numéraire du produit de la vente d'une entreprise, dans des titres de société. Seuls les prélèvements sociaux resteraient dus.

### Régime du départ en retraite du dirigeant de PME

Les dirigeants de PME qui cèdent les titres de leur société lors de leur départ en retraite continueraient à bénéficier d'un abattement pour durée de détention. Ce régime devrait être prorogé jusqu'au 31 décembre 2017.

Cet abattement est égal à 1/3 par année de détention à partir de la sixième année : la plus-value est donc totalement exonérée au terme d'une détention de plus de 8 ans.

Ce dispositif spécifique et transitoire exige de respecter plusieurs conditions : cessation de toute activité dans l'entreprise, faire valoir ses droits à la retraite dans les 2 ans précédant ou suivant la cession, ...

### Réinvestissement en numéraire du produit de la vente d'une entreprise, dans des titres de société

Ce régime permet de bénéficier d'un report d'imposition pendant 5 ans puis à terme d'une exonération de la plus-value, à l'exception des prélèvements sociaux qui restent dus. Certaines conditions sont exigées concernant la société, la durée et le pourcentage de détention des titres.

Le projet de loi de Finances pour 2013 modifierait sensiblement ce dispositif :

- réduction du délai de réinvestissement du produit de la cession (de 36 mois à 24 mois), et du taux minimum de réinvestissement (de 80% à 50% de la plus-value nette des prélèvements sociaux),
- en n'exonérant que le montant réinvesti.

Ce régime devient moins favorable puisqu'antérieurement l'exonération était totale, même sur la partie non réinvestie.

### Les conseils de Blandine Clavières

« Compte tenu de la hausse du taux d'imposition des plus-values, la situation de chaque investisseur devrait être examinée afin de réduire sa fiscalité. Dans l'hypothèse où un associé dirigeant envisage de céder des titres, il est nécessaire de s'interroger sur ses objectifs à plus ou moins long terme (souhait de rester ou non dans l'entreprise, de reprendre une nouvelle activité, ...), de déterminer la durée de détention des titres, l'activité de la société..., afin de vérifier si un régime favorable pourrait s'appliquer ».

**Des solutions permettant de réduire cette fiscalité pourraient donc être encore trouvées.**

« Concernant de nouveaux investisseurs, il convient d'examiner, avant l'acquisition de titres, s'il est possible ou non d'utiliser l'enveloppe du PEA afin d'optimiser une sortie future. Des solutions permettant de réduire cette fiscalité pourraient donc être encore trouvées ».

### Sociétés : nouveau calcul de la plus-value de cession de titres de participation

En cas de cession de titres de participation, seule la quote-part de frais et charges, soit 10% du montant de la plus-value nette de cession, est imposable à l'IS au taux de droit commun.

Le projet de loi de Finances pour 2013 prévoit de retenir, pour les exercices clos à compter du 31 décembre 2012, 10% du montant des plus-values brutes et non plus nettes, et de ne plus imputer les moins-values.

### Associés personnes physiques : une fiscalité de plus en plus lourde sur les dividendes

Le projet de loi de Finances pour 2013 modifie le régime fiscal des dividendes perçus depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012 par les particuliers. Ces revenus de capitaux mobiliers seraient obligatoirement soumis au barème progressif de l'impôt sur le Revenu.

Ce nouveau régime :

- supprime l'option au prélèvement forfaitaire libératoire de 21% et les abattements fixes de 1 525 € et 3 050 € ;
- réduit la CSG déductible à 5,1% au lieu de 5,8% ;
- maintient l'abattement de 40% ;
- et à compter de 2013, prévoit un prélèvement à la source à titre d'acompte de l'IR, sauf pour les petits porteurs.

Tout dirigeant qui aurait opté pour le prélèvement forfaitaire libératoire de 21% au titre de l'année 2012 devrait régler un complément d'impôt en 2013, si son taux d'impôt sur le revenu est supérieur à 21%.

### Le conseil de Blandine Clavières

« Afin de limiter cette fiscalité et d'éviter les taux les plus élevés du barème progressif, il conviendrait si cela est possible d'étaler le versement de dividendes sur plusieurs années voire de l'adapter ».



Ainsi, la fiscalité deviendrait la suivante :

En cas d'IR à 45% (le taux de 45% s'entend à partir de 150 000€ par part)			
Durée de détention	Abattement	Taux d'imposition après abattement et CSG déductible (5,1%)	+ Prélèvements sociaux sans abattement
< 2 ans	0%	42,7%	15,5%
de 2 à 4 ans	20%	33,7%	15,5%
de 4 à 6 ans	30%	29,2%	15,5%
> 6 ans	40%	24,7%	15,5%

Pour plus d'information ou une analyse personnalisée, CM-CIC Capital Finance se tient à votre disposition pour vous mettre en relation avec la Banque Privée du CIC.

# Actu Entreprises de notre Portefeuille

## Allibert



Voyageurs du Monde et Allibert Trekking ont signé cet été un protocole en vue de regrouper leurs activités de tourisme de nature et d'aventure au sein d'une seule entité, EAD. Ce pôle, qui regroupera notamment les sociétés Terres d'Aventure, Allibert Trekking, Nomade Aventure et Chamina Voyages, représentera un volume de 130 M€ de chiffre d'affaires, un effectif de 300 personnes et fera voyager plus de 100 000 clients par an dans plus de 90 pays.

Ce projet d'association devrait se concrétiser sur le second semestre 2012. A l'issue de l'opération, le capital d'EAD sera détenu à hauteur de 68% par le groupe Voyageurs du Monde, 17% par la Famille Allibert et les associés fondateurs, 9% par CM-CIC Capital Finance et 6% par le management.

Ce nouvel ensemble associera des sociétés réputées, pionnières et leaders dans leurs domaines. Dans un environnement international en pleine mutation, cette alliance devrait générer des synergies et permettre aux différentes sociétés de renforcer leurs marques et leurs positions tout en demeurant autonomes.

## Armor Lux



Les Ministres en marinière !

Une couverture de magazine présentant un ministre en marinière : est-ce plus vendeur que Miss France 2011 ?

Si l'on en juge par les ventes de la marinière portée par notre Ministre en Une du Parisien Magazine, la réponse est claire ! + 60% dans les 2 jours qui ont suivi cette publicité dans le réseau de distribution de la marque bretonne et sur son site internet.

Au-delà de l'anecdote, le sujet du sacrifice de l'industrie française pose « un vrai problème de fond » pour Jean-Guy Le Floch, PDG d'Armor Lux, qui continue cependant de faire grandir son affaire, de 82 M€ de CA sur 2011, malgré tous les obstacles...

## Bodet



Bodet est une entreprise familiale plus que centenaire, située à Tréfontaines (49). Elle réalise un CA de 65 M€ et exerce 4 métiers distincts : gestion du temps et RH, suivi de production, horlogerie industrielle, chronométrage sportif. A ce titre, Bodet a participé aux Jeux Olympiques en fournissant le système de sifflet HF pour le chronométrage du basket. Ce système permet l'arrêt automatique du chronométrage par le coup de sifflet de l'arbitre.

Cette prestation a été réalisée en collaboration avec la société Swiss Timing qui assurait l'ensemble du chronométrage des JO. CM-CIC Capital Finance est associé au capital de Bodet depuis 1986.

## Carré de Bœuf

Afin de poursuivre sa forte croissance, Carré de Bœuf a effectué un deuxième tour de table à hauteur de 1,5 M€ auprès des fonds gérés par CM-CIC Capital Privé et de ses actionnaires historiques. Créée en 2009 par Christophe Pied et Laurent Delaunay, carredeboeuf.com est la première boucherie en ligne qui propose un large choix de viandes sélectionnées pour leur origine et leur saveur. Les viandes sont livrées le jour-même ou le lendemain dans toute la France dans un packaging réfrigéré exclusif qui garantit la chaîne du froid. Carré de Bœuf a clôturé son premier exercice avec 1 M€ de CA et poursuit son développement avec une progression soutenue de 15% par mois.

## Cetih

Le Groupe Cetih a créé en juin 2011, après 2 ans de développement, une nouvelle ligne de portes d'entrée dénommée «Nativ» pour sa marque Zilten.

Cette gamme, éco-conçue et séduisante par son design innovant, a été récompensée par la médaille d'argent du design au Salon Batimat en novembre 2011 et par un label VIA (Valorisation de l'Innovation dans l'Ameublement), en début d'année 2012. Son histoire a continué à Milan où elle représentait, parmi une sélection de produits, le design hexagonal à l'expo « France Design », en off du Salon du Meuble de Milan. La nouvelle ligne a été également présentée au Salon Maison et Objet, en septembre dernier.



## EyeBrain

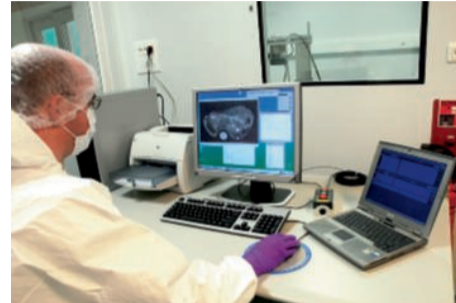
CM-CIC Capital Innovation et Sudinova ont participé au deuxième tour de financement d'EyeBrain, société qui développe des marqueurs du fonctionnement cérébral pour les maladies neurologiques et psychiatriques, l'oculomotricité.

Ce renforcement en fonds propres va permettre à EyeBrain d'augmenter sa force commerciale et de poursuivre ses efforts de R&D pour développer et tester cliniquement de nouveaux dispositifs médicaux de diagnostic précoce ou de diagnostic différentiel. Les dispositifs médicaux d'EyeBrain permettent aussi de suivre l'évolution de la maladie et de mesurer l'impact des thérapeutiques mises en place.

## Le Jardin de Catherine

CM-CIC Capital Privé a cédé la participation détenue par ses fonds dans la société Le Jardin de Catherine, basée à Reims et spécialisée dans l'univers du jardin et de la maison sur internet. Le Jardin de Catherine opère sur les sites de vente en ligne «le-jardin-de-catherine.com» et «la-maison-de-catherine.com» lancés en 2006 et 2008 par ses fondateurs Eric et Catherine Poncin. Depuis sa création, la société a connu une croissance annuelle de + 40% de son chiffre d'affaires, avec des ventes qui ont atteint 25 M€ sur le dernier exercice. Cette sortie via une cession industrielle globale à Mr Bricolage marque un nouveau tournant dans le développement de ses activités.

## Oncodesign



Oncodesign, entreprise spécialisée dans la R&D et les services d'évaluation pharmacologique en oncologie, a signé un partenariat de recherche d'une durée de 4 ans avec Sanofi. Le groupe pharmaceutique bénéficiera ainsi d'un droit d'accès à la technologie Nanocyclix® d'Oncodesign pour plusieurs applications thérapeutiques ciblant des kinases prédéfinies, ce qui devrait permettre une sélection plus rapide de médicaments candidats.

En échange, Oncodesign se verra octroyer des paiements en fonction de la réussite des étapes de découverte, de développement, d'approbations réglementaires et de réussites commerciales. Le total de ces paiements pourrait atteindre 130 M€. Oncodesign percevra également une redevance sur le volume des ventes réalisées.

## Primus



Opération financière sur le capital du groupe Primus permettant à certains associés de trouver une liquidité et à d'autres, d'accompagner le développement du Groupe (OBO).

Le Groupe Primus est un leader mondial de la conception et fabrication d'équipements

de blanchisserie et de machines à laver industrielles. Fondée en 1911, Primus a accéléré son développement à l'international ces dernières années. Le groupe dispose d'une unité de production en République Tchèque et vient de signer le rachat de Deli Washing Machine Co. Ltd, acteur chinois de la fabrication d'équipements de blanchisserie.

Avec un chiffre d'affaires de plus de 80 M€ et un effectif de plus de 560 salariés, Primus est un leader mondial grâce à la performance de ses produits en termes d'efficacité de lavage et d'économie d'énergie. Ces innovations font de Primus une référence technique du marché.

Cette opération de réorganisation du capital a pu se concrétiser grâce au soutien de CM-CIC Capital Finance qui a investi 20 M€ dans l'opération. Outre le recentrage de l'actionariat, l'entrée de CM-CIC Capital Finance, va également permettre au groupe de poursuivre son développement dans les pays émergents et de saisir les éventuelles opportunités de croissance externe sur le marché.

## RMI

CM-CIC Capital Finance, accompagné de CM-CIC Capital Privé, a cédé sa participation dans la société RMI-Adista, située à Maxéville à proximité de Nancy au fonds GEI. Opérateur télécom et de services hébergés, RMI-Adista est devenu en quelques années le leader indépendant des abonnements voix et data par technologie IP, en utilisant les réseaux de fibres optiques initiés par les collectivités locales. Grâce au soutien du groupe CM-CIC, la société a pu développer son réseau d'agences sur tout le territoire français et assurer le financement des infrastructures techniques adéquates. Son CA est passé en 5 ans de 11,5 M€ à 28,7 M€.

# Agenda

Découvrez les événements passés et à venir dont CM-CIC Capital Finance est partenaire.

## EACCNY Venture Capital Forum

Invité par «European American Chamber of Commerce New York», VCIC, filiale canadienne de CM-CIC Capital Finance, a participé, le 12 septembre dernier, à un panel dédié au Capital Risque dont l'objet était d'explorer quelques-unes des différences entre l'Union Européenne et les États-Unis en matière de capital. Entouré d'entrepreneurs et d'autres experts, Ludovic André est intervenu, en tant que représentant d'un investisseur européen implanté en Amérique du Nord, pour donner son point de vue sur les différents sujets abordés :

- fluidité du capital et des entrepreneurs entre les États-Unis et l'Union Européenne,
  - vue d'ensemble de l'UE et US Venture Capital & start-up environments,
  - succès des entrepreneurs, des pièges et des surprises à attendre de chaque côté,
  - expériences de démarrage d'une entreprise aux États-Unis par rapport à la mise en route dans l'UE.
- Cet événement a rassemblé environ 200 personnes de la communauté des affaires de New York, impliquées de près ou de loin dans les problématiques de capital risque transatlantique.

## Rencontre Investisseurs/Entrepreneurs

Le 5 octobre 2012, a eu lieu la Rencontre Investisseurs/Entrepreneurs organisée à la pépinière d'entreprises innovantes de Meyreuil. Cette pépinière est dédiée au lancement et au développement d'un système de soutien à l'économie de la Communauté du Pays d'Aix en Provence.

Cette manifestation avait pour thème « la recherche de financements pour les entreprises du Pays d'Aix ». A ce titre, quelques acteurs notables de la région, dont CM-CIC Capital Innovation, ont été sollicités pour présenter les différents mécanismes d'accès à des investisseurs.

Ont participé : un groupement de Business Angels, un fonds corporate, un fonds local, des fonds publics de la région PACA et un institutionnel (CM-CIC Capital Innovation, représenté par Stéphane Simoncini). Nous avons invité P. Despierres (CIC-LB) qui s'est exprimé sur une solution complémentaire (bas et haut de bilan).

## Innovation et Santé

La conférence Innovation et Santé, organisée le 9 octobre par les Échos et sponsorisée notamment par CM-CIC Capital Innovation, a réuni des professionnels de l'industrie pharmaceutique, de la recherche publique en santé, de l'écosystème de l'innovation et des start-up. Cette conférence a abordé divers sujets, notamment sur les nouvelles voies de recherche en santé, le développement des partenariats de recherche public-privé, et le financement de l'innovation. Karine Lignel (CM-CIC Capital Innovation) a participé à cette table-ronde.

## Congrès des Entrepreneurs Technologiques

Le Congrès des Entrepreneurs Technologiques qui s'est tenu le 12 décembre 2012 est une initiative directe des entreprises technologiques dans les Sciences de la Vie qui pensent que l'heure est à la mobilisation et souhaitent échanger avec l'ensemble des acteurs de l'écosystème.

C'est une journée qui a eu deux temps forts :

- le lancement de l'AFSSI (Association Française des Sociétés de Services et d'Innovation pour les Sciences de la Vie) ;
- trois tables rondes sur les thèmes de l'entreprenariat (avec Oncodesign et Nanobiotix), du financement (avec CM-CIC Capital Innovation) et des partenariats (public-privé, privé-privé).



## Exposition Chagall

Le 20 novembre 2012, une centaine de personnes invitées par CM-CIC Capital Finance - Lille ont eu le plaisir de découvrir en avant-première l'exposition «Marc Chagall - L'épaisseur des rêves» proposée par La Piscine de Roubaix.

Nos visiteurs ont ainsi pu apprécier près de deux cents œuvres de l'un des plus célèbres artistes du XX<sup>e</sup> siècle (céramique, sculpture, décor de théâtre).